

Réf: Dossier 223596

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIKAMA COMPAGNIES » en abrégé «
SOCIKAMAC »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
REMBLAIS, Lot 39, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIKAMA COMPAGNIES » en
abrégé « SOCIKAMAC »

Objet : - MECANIQUE GENERALE; REPARATION ET
ENTRETIEN; TOLERIE ET PEINTURE DE VOITURES; L'ACHAT
ET LA VENTE DE PIECES DETACHEES DE VOITURES
D'OCCASION; L'IMPORT-EXPORT; ET DIVERSES
PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l' acquisition, la location et la vente de tous
biens

meubles et immeubles.

- l'acquisition, la location et la vente de tous
véhicules et matériels et accessoires
informatiques.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de
donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

- Et plus généralement, toutes Opérations financières, commerciales, industrielles et mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication, le cas échéant et de marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
REMBLAIS, Lot 39, Ilot 05

Dirigeant(s) M KALAGA MAMADI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06660 du 13/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

